



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ANNEXE EAU

Sommaire :

I. Eléments de contexte	2
A. Démographie	2
B. Objet du budget	2
II. Priorités du budget.....	2
III. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement.....	3
A. Section de Fonctionnement	3
1. Recettes de fonctionnement	3
2. Dépenses de fonctionnement	3
B. Section d'investissement.....	4
1. Recettes d'investissement	4
2. Dépenses d'investissement	4
IV. Niveau d'endettement.....	5
V. Capacité de désendettement	5

INTRODUCTION

Conformément à l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et à l'article L.2313 du code général des collectivités territoriales, « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles » est jointe aux comptes administratifs et aux budgets primitifs afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Le Compte Administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2023.

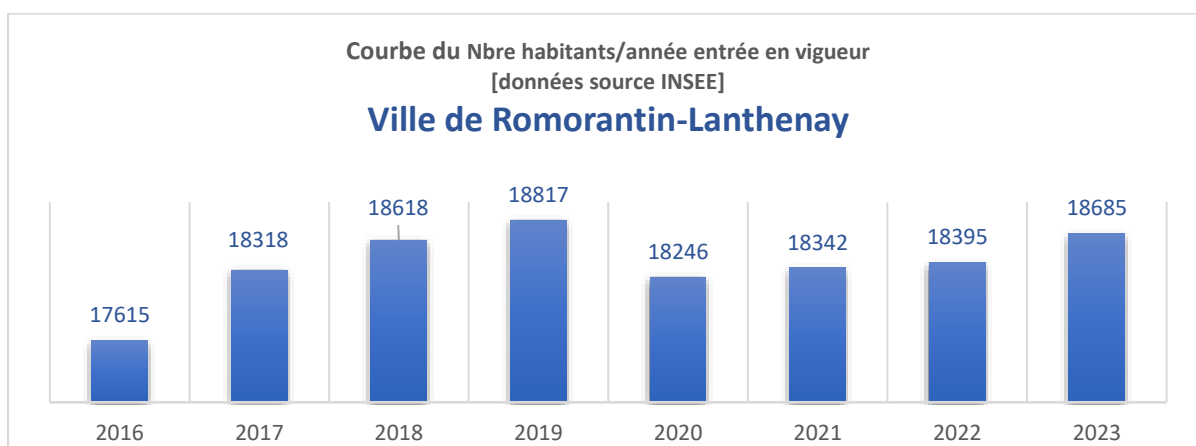
Le Compte Administratif 2023 sera présenté au conseil municipal du 20 juin 2024.

I. ELEMENTS DE CONTEXTE

A. Démographie

L'INSEE calcule au 1er janvier 2023, pour Romorantin-Lanthenay : 18 685 habitants, soit une augmentation de 290 habitants depuis les chiffres publiés par l'INSEE au 1er janvier 2022.

Croissance démographique de Romorantin-Lanthenay



B. Objet du budget

Ce budget permet la gestion du service d'adduction de l'eau potable dans le cadre d'une délégation de service.

Ce budget est géré Hors Taxes et soumis à la TVA.

II. PRIORITES DU BUDGET

L'objectif de maîtrise des coûts de la délégation de service public payés par le redevable reste une priorité avec une politique d'investissement y contribuant, tout en garantissant le remboursement de la dette.

L'état général du réseau parfois très ancien nécessite une planification régulière de réhabilitation de celui-ci.

III. RESSOURCES ET CHARGES DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

A. Section de Fonctionnement

1. Recettes de fonctionnement

Ce budget encaisse principalement les redevances de consommation en fonction du nombre de m³ d'eau potable.

La redevance d'assainissement était maintenue à 0,33€/m³.

Exercice	2023	
	Budget	CA
Recettes	472 738,28 €	368 782,19 €
Réel	401 668,28 €	297 898,52 €
002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	171 668,28 €	
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE, VENTES DIVERSES	230 000,00 €	297 898,52 €
Ordre	71 070,00 €	70 883,67 €
042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	71 070,00 €	70 883,67 €

2. Dépenses de fonctionnement

Les principales dépenses réelles réalisées concernent les intérêts d'emprunts, auxquels s'ajoutent les frais d'assurance et le personnel.

Exercice	2023	
	Budget	CA
Dépenses	472 738,28 €	288 556,39 €
Réel	26 860,28 €	17 678,39 €
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 635,00 €	2 194,78 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL	2 500,00 €	2 500,00 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10,00 €	0,86 €
66 - CHARGES FINANCIERES	15 740,00 €	12 982,75 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 975,28 €	0,00 €
Ordre	445 878,00 €	270 878,00 €
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	175 000,00 €	
042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	270 878,00 €	270 878,00 €

B. Section d'investissement

1. Recettes d'investissement

Exercice	2023		2024
	Budget	CA	Reports
Recettes	608 902,94 €	270 878,00 €	23 450,00 €
Réel	163 024,94 €	0,00 €	23 450,00 €
001 - EXCEDENT OU DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	139 574,94 €		
10 - DOTATION, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
13 – SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	23 450,00 €	0,00 €	23 450,00 €
16 – EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Ordre	445 878,00 €	270 878,00 €	0,00 €
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	175 000,00 €		
040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	270 878,00 €	270 878,00 €	

2. Dépenses d'investissement

Exercice	2023		2024
	Budget	CA	Reports
Dépenses	608 902,94 €	266 802,68 €	141 170,11 €
Réel	537 832,94 €	195 919,01 €	141 170,11 €
001 – EXCEDENT OU DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	0,00 €		
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	147 880,00 €	147 662,20 €	0,00 €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	313 357,94 €	9 596,15 €	141 170,11 €
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS :	32 555,00 €	17 084,61 €	0,00 €
OP 202204 – REAMENAGEMENT DU QUARTIER DES FAVIGNOLLES	44 040,00 €	21 576,05 €	0,00 €
Ordre	71 070,00 €	70 883,67 €	0,00 €
040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	71 070,00 €	70 883,67 €	

Les réalisations sur l'année 2023 concernent :

- Le remboursement du capital d'emprunt (147,7 k€),
- La création du réseau d'adduction d'eau potable dans plusieurs nouvelles voies (26,6 k€)
- La réhabilitation du réseau d'adduction d'eau potable dans le programme de travaux de réaménagement du quartier des Favignolles (21,6 k€)

IV. LES CREDITS D'INVESTISSEMENT PLURIANNUELS

AP 202204

Aménagement du quartier des Favignolles

Montant TTC	Autorisation de Programme	Paiements 2023	Crédits de Paiement	
			2024	2025
Prévision	336 000,00 €	44 040,00 €	191 960,00 €	100 000,00 €
Constatation	336 000,00 €	21 576,05 €	214 423,95 €	100 000,00 €

V. NIVEAU D'ENDETTEMENT

Il reste un capital bancaire de 1 303 847,16 € à rembourser.

ETAT DE LA DETTE DU BUDGET EAU		
	2022	2023
Dettes en capital au 1^{er} janvier	1 451 509,36 €	1 303 847,16 €

Aucun nouvel emprunt n'est envisagé à ce stade.

VI. CAPACITE DE DESENDETTEMENT

Sur 2023 il est constaté une Epargne Brute (CAF Brute) de 199 994,33 € permettant un désendettement théorique sur 6,52 ans.